

**Publication d'un document intitulé
Mémorandum sur l'opportunité de la tenue des
44èmes assises de l'UPF à Lomé... »
LE CONAPP DÉNONCE DES
ALLÉGATIONS MENSONGÈRES** P.5

**Sommet sur la sécurité maritime
OPÉRATEURS TOURISTIQUES,
HÔTELIERS, RESPONSABLES D'AGENCES
DE VOYAGES, RESTAURATEURS ET
GUIDES ÉCHANGENT AVEC LA MINISTRE
LÉKZIM-BALOUKI** P.6

N° 453 du 19 août 2015 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: La Colombe

Pour tout renseignement,
information ou conseil
contacter le centre d'appel
au N° VERT

8201*

* Disponible tous les jours et heures ouvrables

OTR
UNION TOGOLAISE DES RESTAURATEURS
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

**TOGO
FABRE DOIT
CESSER LA
POLÉMIQUE INUTILE
POUR UNE
POLITIQUE UTILE** P.3



Jean-Pierre Fabre

Construction des infrastructures routières en Côte d'Ivoire

**LE GROUPE EBOMAF,
GRÂCE À SON
DYNAMISME ET À SON
SÉRIEUX, DÉCROCHE
LE BITUMAGE DES
ROUTES À KORHOGO
ET À FERKESSÉDOUGOU** P.2

Les autorités ivoiriennes et
le premier responsable d'EBOMAF

Interview d'Agbéyomé Messan Kodjo

**«Un scrutin
présidentiel
n'est pas un jeu
de loterie. Jean-
Pierre Fabre sait
en conscience
qu'il n'a pas
gagné l'élection
présidentielle»** P.4

Agbéyomé Kodjo

Construction des infrastructures routières en Côte d'Ivoire LE GROUPE EBOMAF, GRÂCE À SON DYNAMISME ET À SON SÉRIEUX, DÉCROCHE LE BITUMAGE DES ROUTES À KORHOGO ET À FERKESSEDOUNGOU

Une cérémonie de lancement des travaux de bitumage des tronçons Ferkessedougou-Niassan-Kong et l'axe stade aéroport-Karakoro, s'est déroulée le mardi 11 août 2015 en Côte d'Ivoire. Présidée par le Premier Ministre Daniel Kablan Duncan, qui avait à ses côtés d'autres personnalités, entre autres, Amadou Gon Coulibaly dit "le Lion", député Maire de Korhogo, ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence Ivoirienne, Patrick Achi, le ministre des Infrastructures Economiques, le vice-président de l'Assemblée Nationale et Mahamadou Bonkougou, Président Directeur Général du Groupe EBOMAF, s'inscrit dans l'esprit de la modernisation des infrastructures routières de la Côte d'Ivoire, entrepris par les premières autorités. Financé à hauteur de 83 milliards de FCFA par un consortium de banques que dirige la société Générale Burkiba-Faso(SGBF), le projet trouve son origine grâce à un partenariat public-privé qui s'appuie sur un montage financier du Groupe EBOMAF.

Le Premier Ministre Ivoirien, dans son intervention, a remercié, le Président de la République, Alassane Dramane Ouattara, grâce à qui, ledit projet prend corps aujourd'hui. Il a inscrit la démarche du chef de l'Etat dans sa volonté manifeste de moderniser le réseau routier depuis son avènement à la tête de la magistrature suprême en Côte d'Ivoire en 2010.

Au total, c'est une longueur de 135,65 kilomètres de routes comportant deux volets(02) qui va être bitumée. Un volet, qui concerne la route stade-aéroport Karakoro(Korhogo) long de 14,65 kilomètres, qui va consister à l'aménagement et au bitumage, et un autre, de 121 kilomètres (il s'agit de la route



Les autorités ivoiriennes et le premier responsable d'EBOMAF

Ferkessedougou-Niassan-Kong) pour l'aménagement et le bitumage également. S'agissant des 14,65 kilomètres, le coût des travaux s'élève à 6 milliards

nombre de vols s'accroître, pour passer de 5 au lieu de 4 actuellement. Ainsi, le nombre de passagers pourrait passer à plus de 1000 par mois. Toutes ses raisons, justifient le



Une partie des engins d'EBOMAF

fcfa et l'entreprise EBOMAF, dont le niveau de génie civil séduit plus d'un, a au maximum un délai de 12 mois pour finir les travaux.

Pour le député Maire de Korhogo, porte parole des populations, Amadou Gon Coulibaly, avec 4 vols par semaine, et un fort taux de remplissage, la ville de Korhogo est l'une des meilleures destinations de la compagnie nationale « air Côte d'Ivoire » (...). Il restait aux passagers à subir 14 kilomètres de piste qui occasionnaient parfois des accidents graves. Aujourd'hui, et à l'issue des travaux de bitumage et de construction des commodités en infrastructures qui accompagnent, ces accidents vont être réduits. Pour le Premier Ministre Ivoirien, dès début septembre, l'Aéroport de Korhogo pourrait voir le

bitumage de l'axe Stade-Aéroport de Karakoro. Et pour lui, ces travaux permettront de renforcer l'image régionale de la ville de Korhogo.

Pour la route Ferkessedougou- Niassan-Kong, long de 121 km, et d'un coût évalué à 77 milliards, les travaux sont prévus pour prendre fin dans 36 mois exactement. Des normes, à savoir, une chaussée large de 7mètres pour des accotements de 1,5mètres en rase campagne et de 2,5 mètres en traversée d'agglomération, sont à respecter.

Le Maire de la localité s'est félicité de la réalisation des travaux. Il a laissé entendre que, jusqu'à une époque récente, il fallait 4 heures de temps pour parcourir la centaine de kilomètres qui sépare les deux villes.

Daniel Kablan Duncan, évoquant le vivre en semble

et la nécessité d'aller à al réconciliation, a rappelé, qu'il faut des routes pour faciliter la circulation des biens et des personnes, et pour que le rapprochement se fasse. Les routes pour toutes les capitales des régions et des départements, mais surtout des routes de qualité. Et la démonstration de force du Groupe EBOMAF a convaincu le gouvernement Ivoirien.

« Quand on voit ces engins alignés, ici, on n'a pas de quoi s'inquiéter. On sait qu'on a affaire à une grande entreprise. On sait qu'on a affaire à une entreprise sérieuse. Tant

décrocher d'autres projets. Je pense que notre groupe est à la hauteur pour relever ces défis. Ma détermination première sera de prouver à l'autorité Ivoirienne que le projet sera vite fait, bien fait et avant délai », a laissé entendre le PDG d'EBOMAF.

Aujourd'hui, l'entreprise EBOMAF fait parler d'elle, dans beaucoup de pays en Afrique, comme le Burkina Faso, le Bénin, la Guinée Conakry et actuellement la Côte d'Ivoire. Cela n'est pas le fait d'un hasard, mais plutôt, le fait des résultats satisfaisants que Mahamadou Bonkougou et son équipe fournissent à



qu'on voit le personnel que nous avons vu à Korhogo et déplacer jusqu'ici, on sait que cette entreprise fait de ce chantier, un chantier important pour elle. On n'a pas d'inquiétude donc que ces travaux seront réalisés, non seulement en quantité qu'en qualité, mais certainement avant délai », a laissé entendre le ministre Patrick Achi des Infrastructures Economiques. Il s'est réjoui que la construction de ces infrastructures de qualité ait été confiée à une entreprise de qualité qu'est EBOMAF. Il a tout de même exhorté l'entreprise à mettre tout en œuvre pour que le délai d'exécution soit respecté. Défi que le PDG du Groupe EBOMAF, Mahamadou Bonkougou s'est dit prêt à relever.

« L'autorité Ivoirienne, nous a lancé un défi, celui de bien faire et de vite faire. Ce qui nous permettra de

chaque fois qu'un pays leur fait appel.

Créée en 1989, et unipersonnelle au départ (l'entreprise avait pour dénomination Bonkougou Mahamadou et Frères), EBOMAF a choisi depuis 1996, de s'orienter dans le secteur des BTP. Elle deviendra dans les années 2000, une société à responsabilité limitée, d'où l'appellation Bonkougou Mahamadou et Fils. C'est sous cette dernière appellation qu'elle se verra transformée en une société anonyme au capital de trois cents (300) millions fcfa, avec pour seuls actionnaires, le fondateur, Mahamadou Konkougou, Président-Directeur Général et ses deux(02) enfants Alizéta Bonkougou et Aziz Bonkougou.

LM

TOGO: FABRE DOIT CESSER LA POLÉMIQUE INUTILE POUR UNE POLITIQUE UTILE

Polémique sur polémique, mensonge, manque de vision, zèle, pratique d'exclusion, voilà quelques uns des maux dont souffre aujourd'hui, le président de l'Alliance Nationale pour le Changement, Jean-Pierre Fabre. Depuis qu'il a milité à l'UFC (Union des Forces du Changement) dont il a été le secrétaire du parti, jusqu'à sa défection où il créera son propre parti l'ANC, Jean-Pierre Fabre est resté dans une logique de « Guérilla », rejetant toute concession. S'il y en a qu'il a accepté, c'est justement sous la pression de certaines forces internes et externes.

En 2010, à la sortie de la présidentielle de mars,

Jean-Pierre Fabre, candidat par défaut de l'UFC avait revendiqué la victoire. Pourtant, selon les résultats de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), l'organe chargée de l'organisation et de la supervision des élections, c'est le candidat Faure Gnassingbé qui a remporté l'élection. La victoire de Faure Gnassingbé sera confirmée plus tard par le Cour Constitutionnelle.

En dépit de tout Fabre va commencer une revendication qui va durer 4 ans, sans que sa prétendue victoire lui soit restituée. Durant 4 ans, il a mobilisé la population acquise à sa cause pour battre les pavés. Une mobilisation qui finira par s'émousser, après que ses adeptes finiront par découvrir qu'en fait, le pot aux roses, qu'ils étaient utilisés pour un fond de commerce, qui ne profite qu'à Fabre et à certains de ses proches.

En 2013, avec des élections législatives saluées par la communauté internationale et malgré la position de cette dernière et celle des observateurs nationaux et internationaux qui ont jugé le scrutin crédible et transparent, Fabre est resté dans ses bottes,



Jean-Pierre Fabre

critiquant une fois encore les résultats et en criant à la fraude, sans pour autant apporter la moindre preuve.

Vint alors la présidentielle du 25 avril 2015, où rien n'a été laissé quant à ce qui concerne les dispositions mises en place pour s'assurer de la crédibilité et de la transparence de l'élection. Avec la communauté internationale et les partis politiques présents à cette élection, tout un arsenal aussi bien juridique que sécuritaire a été mis en place pour garantir la transparence du vote. A la sortie de cette présidentielle, c'est le candidat du parti UNIR, le président sortant Faure Gnassingbé qui a été déclaré vainqueur avec un peu plus de 58% des suffrages exprimés. Fabre, alors candidat de CAP 2015, un

regroupement de 5 partis politiques, vient en seconde position. Ici encore et sans une preuve, et se jetant dans des démonstrations fantaisistes, le candidat de CAP2015 tente de revendiquer la victoire. Il n'aura pas gain de cause, puisque, sa défaite était on ne peut plus propre. Malgré sa tentative d'entraîner la communauté internationale, dans son aventure teintée de mensonges, Jean-Fabre ne réussira pas. Une fois encore le leader de l'ANC a échoué mais cette fois-ci plus honteusement que les fois passées.

Ni la francophonie, ni la CEDEAO, ni l'UA, l'ONU et l'UE n'ont daigné écouter les baratins incrédules de Fabre. Sur la base des rapports des observateurs et de leurs services secrets, toutes ces institutions ont validé la présidentielle et

félicité l'élu, Faure Gnassingbé. Mais comme à son habitude, Fabre n'abdique pas. Il continue de faire croire à qui veut bien l'entendre qu'il est le gagnant de la dernière présidentielle sans pourtant présenter les preuves de cette victoire. Il initie une tournée en Europe, pour, dit-il, fournir les preuves de sa victoire. Hélas, il est revenu bredouille, parce que boudier, par les Européens qui le trouvent tout simplement ridicule. Tambours battants, il annonce une conférence de presse pour présenter les preuves de sa victoire et faire un déballage. Après 2 reports, il fini par tenir sa conférence de presse. Et la suite, tout le monde la connaît. Non seulement aucune preuve n'a été fourni, mais Fabre s'est retournée contre la communauté

internationale auprès de qui, il était allé démontrer sa victoire et qui l'aurait compris.

Eu égard à tout ceci, il n'est plus un secret pour les plus avisés que Fabre non seulement est dans un cafouillage total, mais aussi, qu'il entretient désormais une polémique inutile qui n'a aucun sens.

En 2010, il a promis à ses militants qu'il retirera sa victoire. Rien n'a été fait jusqu'à ce qu'on en arrive à 2015. Cette fois encore, c'est le même refrain. Alors qu'au même moment, CAP2015 se vide de sa substance. Après le NET, le MRC, ADDI, c'est le tour de Santé du Peuple de claquer la porte pour les mêmes motifs. Fabre est accusé de vouloir s'accaparer tout dans le regroupement. Dans son parti l'ANC, ce n'est non plus la sérénité, c'est une union de façade. Ils sont nombreux ces responsables de l'ANC qui sont remontés contre leur président pour plusieurs raisons.

Ainsi, ne fait pas de politique qui veut. Il faut avoir la capacité nécessaire, celle qui prend en compte beaucoup d'aspect dans la conduite à tenir vis-à-vis de soit, des militants, des populations, à l'égard des autres responsables chefs de partis avec qui ont souhaite collaborer, vis-à-vis des institutions de la république etc... et de plus savoir là où on va. C'est cela faire une politique utile qui verra une adhésion de tous autour de soit.

Hélas, Fabre est pour le moment loin, très loin de cette réalité.

Mais comme, on le dit, il n'est jamais trop tard pour se corriger. L'on ose croire que le leader de l'anc cessera la polémique inutile pour s'adonner à une véritable politique utile, en se soumettant bien sûr à certaines valeurs qu'il pourrait s'inculquer.

Ounatchin

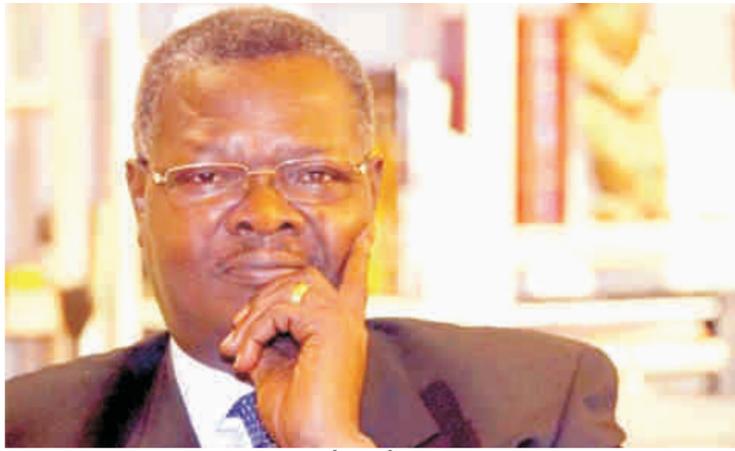
Interview d'Agbéyomé Messan Kodjo

«Un scrutin présidentiel n'est pas un jeu de loterie. Jean-Pierre Fabre sait en conscience qu'il n'a pas gagné l'élection présidentielle»

Dans l'interview qui va suivre et que le président de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS), Agbéyomé Kodjo a bien voulu accorder à notre confrère d'afrepress, il est question des agitations de Jean-Pierre Fabre et de CAP2015 qui n'en fissent pas et du mémorandum sorti il y a quelques jours. Agbéyomé Kodjo, connu pour son franc parlé, n'est pas allé par quatre chemins pour bouter ce mémorandum produit par ses amis d'hier. «De mon point de vue la victoire de Faure Gnassingbé est claire et conforme aux standards internationaux. C'est cela qui justifie l'adoubement de la communauté internationale, et l'avalanche de satisfecit qui ont salué l'ensemble des étapes du processus électoral», confie-t-il à Afrepress. Comme un cours qu'il donnait à Jean-Pierre Fabre, Agbéyomé Kodjo a rappelé au principal challenger du Chef de l'Etat à cette élection, le sens réel d'une élection présidentielle.

«Un scrutin présidentiel n'est pas un jeu de loterie. Jean-Pierre Fabre sait en conscience (ainsi que celles et ceux qui l'entourent au sein CAP 2015), qu'il n'a pas gagné l'élection présidentielle de 25 avril 2015. Pour Jean-Pierre Fabre, et CAP 2015, la seule façon d'exister politiquement et de justifier la sanction qu'ils ont subie consiste à camper une posture victimaire tendant à faire croire au peuple qu'ils auraient prétendument été volés au cours du dernier scrutin présidentiel. Par ailleurs, un homme politique qui met à l'index la communauté internationale au motif de ce qu'elle ferait le jeu du pouvoir, apporte la preuve de ce qu'il manque d'argument pour justifier son échec, et se condamne lui-même, pour la suite de sa carrière politique », enfonce le président de l'Obuts dont le parti vient de souffler sa 7ème bougie. Lire l'interview en intégralité.

Bonjour Monsieur Agbéyomé Messan Kodjo, votre formation politique vient de



Agbéyomé Kodjo

souffler une bougie de plus. Quel bilan faites-vous de tout ce parcours, avez-vous atteint les objectifs poursuivis lorsque vous vous jetez dans cette lutte ?

AMK : Notre formation politique est un groupement de femmes et d'hommes engagés, qui partagent des convictions politiques et les mêmes idées sur l'organisation et la gestion de la société. À cet effet, notre formation politique par sa contribution, concourt au débat politique. S'agissant de notre bilan au cours de ces sept années d'existence et d'activités politiques, je considère qu'il est globalement satisfaisant. En revanche, en termes de conquêtes électorales, à l'évidence, nous aurions pu faire mieux et engranger des résultats plus probants. Mais sur la scène politique, nous avons été "étouffés" par des obstacles et avons affronté des adversités. Cependant, nous n'avons pas baissé pavillon, car ce faisant, nous aurions été rayés de l'échiquier politique. Notre formation politique demeure solide et dispose des ressorts capables de nous permettre de livrer toute l'énergie nécessaire dont nous sommes pourvus aux fins de contribuer au bien-être de nos populations. OBUTS n'a qu'un seul souci; voir émerger au Togo, un modèle démocratique paisible, une institution judiciaire impartiale, et une meilleure répartition des richesses nationales. La qualité des débats ainsi que la mobilisation militante observées lors de notre Congrès ordinaire du mois de janvier et au cours de la Convention nationale des jeunes de notre formation

politique, qui s'est tenue ce mois d'août, témoignent et illustrent la contribution sérieuse de Obuts sur la scène politique nationale.

Quel regard portez-vous sur la classe politique de l'opposition, vous qui êtes une référence dans le monde politique au Togo ?

AMK : Manifestement, la classe politique nationale et plus particulièrement celle issue des rangs de l'opposition politique pourrait parfaire sa perception de l'action publique pour l'épanouissement de notre modèle démocratique et le mieux-être des togolais. Mais l'enracinement de sentiments de haine, d'hostilité et de rancœurs politiques datées, dépourvues de rationalité et de discernement politique ont contribué à inhiber l'effort collectif. Au surplus, le manque de réalisme et de vision dont font preuve les acteurs politiques issus des rangs de l'opposition est à tout le moins, désespérant.

25 ans après le début de la lutte politique, que pouvez-vous préconiser à l'opposition togolaise pour atteindre ses objectifs ?

AMK : Vraisemblablement, au lendemain de la « conférence nationale », les acteurs de l'époque ne furent en capacité de maintenir le cap tendant à construire un modèle démocratique sur des bases politiques consensuelles, juridiquement inattaquables pour clarifier une offre politique nouvelle et mettre des balises contre les dérives en vue de bâtir une société de paix et de justice. Les pionniers de la lutte pour l'alternance politique ont

oublié cet impératif et se sont livrés à une course concurrentielle pour la captation immédiate du pouvoir. Ce travail inachevé de construction d'une base démocratique claire et opposable à tous, doublé de l'appétit tranchant d'accéder au pouvoir a faussé les règles du jeu, et divisé les protagonistes.

Quelle appréciation avez-vous sur la dernière victoire de Faure Gnassingbé ?

AMK : De mon point de vue la victoire de Faure Gnassingbé est claire et conforme aux standards internationaux. C'est cela qui justifie l'adoubement de la communauté internationale, et l'avalanche de satisfecit qui ont salué l'ensemble des étapes du processus électoral. De ce constat, il m'apparaît séant que les contestataires qui n'ignoraient pas dès le départ, qu'ils n'étaient pas en condition de remporter cette élection, produisent les procès-verbaux qu'ils ont promis au peuple togolais, et prouvent ainsi qu'ils ont effectivement gagné cette élection. À défaut, leurs assertions relèveraient de la diversion et de la manipulation des esprits naïfs. Au demeurant, et afin que l'opinion publique nationale n'en ignore, il apparaît, qu'à supposer qu'intervient une "neutralisation" des suffrages octroyés au vainqueur dans les trois Préfectures qui seraient sujettes à caution aux termes du Mémorandum de CAP 2015, pareille opération ne change rien ni ne modifie fondamentalement le verdict proclamé par la Cour Constitutionnelle. Nous devons savoir raison garder. Un scrutin présidentiel n'est pas un jeu de loterie. En matière électorale, dans les pays en voie de démocratisation, il est impératif à charge de l'opposition, de mettre en œuvre un triptyque : Premièrement, une cohérence dans le message adressé aux électeurs; deuxièmement, une cohérence dans la démarche politique, et troisièmement un collectif porté par un esprit de partage et

d'humilité, qui force l'adhésion. Je crois qu'il est temps de voir la vérité en face, de réfléchir et de remettre l'ouvrage à la tâche.

Croyez-vous comme Jean-Pierre Fabre que ce n'est pas une victoire franche et nette ?

AMK : Je viens précisément de développer une réflexion aux termes de laquelle, Jean-Pierre Fabre sait en conscience ainsi que celles et ceux qui l'entourent au sein CAP 2015, qu'ils n'ont pas gagné l'élection présidentielle de 25 avril 2015. Pour Jean-Pierre Fabre, et CAP 2015, la seule façon d'exister politiquement et de justifier la sanction qu'ils ont subie consiste à camper une posture victimaire tendant à faire croire au peuple qu'ils auraient prétendument été volés au cours du dernier scrutin présidentiel. Par ailleurs, un homme politique qui met à l'index la communauté internationale au motif de ce qu'elle ferait le jeu du pouvoir, apporte la preuve de ce qu'il manque d'argument pour justifier son échec, et se condamne lui-même, pour la suite de sa carrière politique.

Quel avenir pour le monstre politique qu'est Agbéyomé Messan Kodjo ?

AMK : Cher monsieur ai-je l'air d'un "monstre" ? Un "monstre" n'est-il pas un individu ou une créature dont l'apparence, voire le comportement, surprend par son écart avec les normes d'une société ? Je ne me reconnais pas dans cette définition. Je suis un homme politique républicain et responsable. Mon avenir politique n'a aucune importance. Ce qui m'intéresse c'est plutôt l'avenir de la jeunesse togolaise à laquelle il revient la lourde responsabilité de prendre le relai et de faire de ce pays, un pays merveilleux comme l'ont rêvé [ses] pères fondateurs. Merci à vous

AMK : C'est moi qui vous remercie et vous adresse mes félicitations pour le travail que vous réalisez en vue de faire de votre agence de presse, une référence professionnelle et sérieuse au Togo.

Source : Afrepress

Lu sur le net !

Les chemins de la jouissance féminine

Sensations de plénitude, de satiété, de liberté intérieure... L'atteinte du septième ciel a autant de définitions qu'il y a de femmes. Il n'y a pas obligation d'orgasme, les plaisirs sont multiples et tous sources de bien-être. Découvrez notre petit manuel du plaisir à l'usage des couples.

Orgasme, aboutissement de la rencontre sexuelle ? Oui, mais tous les plaisirs ressentis en amont ne sont pas à négliger. Les caresses, les échanges mutuels, la parole qui exprime désir et plaisir, sont autant d'éléments permettant d'être libre et en confiance pour accéder au lâcher prise, à l'orgasme.

Comment savoir si j'ai un orgasme ?

L'orgasme correspond à un plaisir d'intensité variable pour chaque rapport, on le reconnaît entre autre car il donne une sensation de plénitude et pour un temps variable le sentiment d'être comblé. Découvrez les signes de l'orgasme.

Pourquoi l'orgasme ne se déclenche-t-il pas ?

Il y a du désir, du plaisir lors des préliminaires, une montée du plaisir sexuel, puis un arrêt, comme un passage qui ne se fait pas. La montée du plaisir peut être associée à une sensation de douleur qui vient interrompre le bien être. Que faire ? Ce phénomène est souvent la conséquence d'un besoin de maîtriser les situations, de ne pas se laisser déborder, une peur devant la perte de contrôle à la fois au niveau du corps et au niveau mental et parfois une crainte du regard de l'autre. Accepter de se laisser aller est indispensable, la confiance en soi et en son partenaire sont essentielles.

Qu'importe ce qui le déclenche, pourvu que l'orgasme existe

Voilà ce que l'on peut répondre à la question : quel est le vrai orgasme, clitoridien ou vaginal ? L'organe spécifique de jouissance chez la femme est le clitoris, il n'a d'ailleurs que cette fonction. Une femme qui accède à l'orgasme clitoridien et ne ressent pas grand chose au cours de la pénétration n'est pas anorgasmique et à fortiori pas frigide.

Le vagin ne contient pas d'organe individualisé de la jouissance comme le clitoris. Lors de la pénétration, la relation à l'autre est autant en jeu que la stimulation du vagin. Les mouvements du coït font monter du plaisir par vagues, avec une sensation de complétude avec le partenaire. Pour certaines femmes les coups de boutoir du pénis sur le col de l'utérus donnent des sensations de plaisir. Lors de la pénétration le plaisir est augmenté par la stimulation du clitoris, soit manuellement soit par les stimulations du coït, variables suivant les positions.

A la découverte de l'orgasme ?

La masturbation facilite l'accès à l'orgasme. La stimulation d'autres zones érogènes comme les seins est parfois nécessaire. Explorez le plaisir, sans pudeur. Cette recherche prend parfois du temps. Ne pas se presser et s'autoriser à essayer les caresses les plus diverses. Parfois le plaisir pourrait venir mais le blocage ne peut être levé que par la persistance de la stimulation. Après cette découverte en solo, il sera plus facile de guider son partenaire et refaire le chemin de la montée du plaisir à deux. Lors de la pénétration vaginale la recherche de plaisir est subtile, elle s'enrichit avec le temps.

Le rôle du partenaire est important

Le rapport ne doit pas être écourté par une éjaculation qui survient trop rapidement, la femme ayant besoin de temps pour éprouver du plaisir. L'homme peut se décourager, notant l'absence de plaisir de sa partenaire, il abrègera le rapport. Pour d'autres, c'est l'éjaculation précoce qui empêche la jouissance lors du coït.

Dr Hélène Jacquemin Le Vern

Publication d'un document intitulé Mémorandum sur l'opportunité de la tenue des 44èmes assises de l'UPF à Lomé... » **LE CONAPP DÉNONCE DES ALLÉGATIONS MENSONGÈRES**

Dans un communiqué rendu public le 12 août dernier, et signé de son président, le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), l'organisation des patrons de presse la plus représentative au Togo, dénonce ce qu'elle appelle allégations mensongères contenues dans un document intitulé « Mémorandum sur l'opportunité de la tenue des 44èmes assises de l'UPF à Lomé », document repris par plusieurs journaux et sur internet. Les auteurs dudit mémorandum, s'oppose à la tenue prochaine des assises de l'Union de la Presse Francophone (UPF) prévue pour novembre prochain, au motif que le président national des

Patrons de presse, Jean Paul AGboh-Ahoulété, aurait accompagné le Président international de cette organisation, monsieur Madialba DIAGNE, à l'audience que le Chef de l'Etat Faure GNASSINGBE a accordée à celui-ci le 30 mars dernier, en lieu place de Peter DOGBE, président de la section locale. Alors qu'il n'en est rien de cela.

Le même mémorandum a également travesti les propos du président du CONAPP lors de la réunion du 31 juillet 2015. Un comportement que dénonce le communiqué du CONAPP qui retrace les faits tels qu'ils se sont déroulés. Lisez plutôt !

MISE AU POINT :

du Président du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) relatif à un Mémorandum publié sur les 44èmes assises de l'Union de la Presse Francophone.



Dans une publication intitulée « Mémorandum sur l'opportunité de la tenue des 44èmes assises de l'UPF à Lomé », reprise par plusieurs journaux et sur internet, les sept (7) auteurs s'opposent à l'organisation des assises de l'Union de la Presse Francophone (UPF) en novembre prochain au Togo et en livrent leurs motivations. Ils ont cru devoir y alléguer que monsieur Jean-Paul AGBOH, Président du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), membre de l'UPF, a accompagné le Président international de cette organisation, monsieur Madialba DIAGNE, à l'audience que le Chef de l'Etat Faure GNASSINGBE a accordée à celui-ci le 30 mars dernier, en lieu place de Peter DOGBE, président de la section locale. Ceci pour étayer leurs diatribes contre la tenue des assises dans notre pays. Cette information est fallacieuse puisque je n'ai jamais accompagné monsieur DIAGNE à cette rencontre.

En effet, le président international de l'UPF qui est en même temps le président du patronat de la presse sénégalaise et donc mon homologue, a séjourné au Togo du 25 au 31 mars 2015 à l'invitation du CONAPP, pour partager l'expérience de son pays lors d'un atelier d'échanges que le Conseil a organisé dans le cadre de l'élection présidentielle du 25 avril. En marge de son séjour,

il a été reçu en audience par le Président de la République dans la matinée du 30 mars, en compagnie de Mey GNASSINGBE, Chargé de Mission à la Présidence de la République. Les images de la télévision nationale (TVT) et les archives des confrères de TOGO PRESSE sont là pour l'attester. Les affirmations selon lesquelles j'y ai participé en me substituant à monsieur DOGBE sont donc fausses et mensongères.

Par ailleurs, il a été travesti de façon délibérée dans le même mémorandum, ma position exprimée lors d'une réunion convoquée le 31 juillet 2015 à la Maison de la Presse, portant sur les préparatifs des assises et ouverte à l'ensemble des journalistes. Le mémorandum déclare que je me suis opposé à l'organisation d'une assemblée générale de la section locale pour précéder les assises de novembre.

Il n'en fut rien. J'ai simplement soutenu une position qui me semblait allait de soi, confortée par l'article 10 des statuts de l'association tels qu'adoptés en 2013 à Casablanca (Maroc) qui dispose que « dans chaque pays, les adhérents de l'UPF se constituent en section. » ; l'AG ne pouvant donc être tenue que par les membres encartés à l'UPF. J'ai donc proposé que les non-membres intéressés, fassent diligence pour adhérer avant de prétendre participer à une quelconque AG. C'est d'ailleurs sur cette base que

l'idée de réunir les adhésions et de les remettre en mains propres au Secrétaire général du Bureau international lors de son passage à Lomé courant août 2015, a été retenue pour accélérer les choses.

Toutefois, j'ai insisté sur le fait que selon moi, si la qualité de membre est indispensable pour être de l'AG, elle ne l'est pas pour s'impliquer dans l'organisation des assises elles-mêmes, ouvertes à tous dans une démarche inclusive selon les vœux des responsables internationaux.

J'ose croire que cette interprétation toute particulière de ma position est due au fait que sur les 07 (sept) signataires du Mémorandum me prêtant ces propos, seul un (1) était présent à la rencontre. Au surplus, il n'est pas anodin de noter que parmi les dizaines d'interventions qui ont meublé la rencontre du 31 juillet à la Maison de la Presse ainsi que les différents points de vue exprimés ce jour-là, seuls les miens ont été jugés intéressants pour être retenus par les auteurs dans leur Mémorandum.

Quant au fameux document présenté par le mémorandum comme « destiné uniquement aux initiés », il s'agit tout simplement de la présentation des assises de Lomé avec le thème retenu cette année et le déroulement de l'évènement, remis par les premiers responsables de l'UPF à plusieurs personnes lors de leur dernier séjour et dont j'ai publiquement suggéré au président de la section locale lors de réunion du 31 juillet, d'en faire copie pour toutes les personnes intéressées.

Fait à Lomé, le 12 août 2015.

Jean-Paul AGBOH
AHOUELETE

Président du Conseil National des Patrons de Presse.

Sommet sur la sécurité maritime OPÉRATEURS TOURISTIQUES, HÔTELIERS, RESPONSABLES D'AGENCES DE VOYAGES, RESTAURATEURS ET GUIDES ÉCHANGENT AVEC LA MINISTRE LÉKZIM-BALOUKI

Du 02 au 07 novembre prochain, Lomé, la capitale togolaise abritera le sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritime et le développement en Afrique. Pour s'assurer d'une bonne préparation, le gouvernement déploie les efforts au niveau de tous les acteurs susceptibles de contribuer à la réussite de la rencontre. C'est dans ce cadre qu'une rencontre d'échange entre la ministre en charge du tourisme, Bernadette Lékzim-Balouki et les opérateurs touristiques, les hôteliers, les responsables d'agences de voyages, les restaurateurs et les guides, s'est tenue le jeudi 13 août 2015 à Lomé. Occasion pour la ministre d'exposer les étapes de prise de disposition pour accueillir cette grande conférence internationale et solliciter le concours de tous les acteurs, dont ceux rencontrés pour que le sommet connaisse un succès.

Pour la ministre, c'est un événement important pour notre pays et chacun doit

contribuer pour la bonne marche des choses, surtout le secteur hôtelier. Elle s'est dite convaincue que la rencontre de novembre va relancer le secteur hôtelier et touristique, mais à une seule condition. « *Que chacun joue son rôle* », estime la ministre.

Les interlocuteurs de la ministre se sont dits engagés et promettent de jouer pleinement le rôle qui les incombe afin que cette conférence qui drainera dans la capitale togolaise plus de quatre milles personnes, soit un succès.

D'après la présentation, il existe quatre étapes pour une bonne réussite notamment l'étape préparatoire, pré-sommet, sommet et enfin post-sommet. S'agissant de l'étape préparatoire, il est demandé aux opérateurs touristiques d'informer, sensibiliser et mobiliser leurs agents et fournisseurs, faire l'état des lieux de leur établissement et dégager les manquements et les insuffisances, de faire



Table d'honneur

l'entretien des sites et des voies d'accès. Au pré-sommet, de prendre toutes les mesures nécessaires pour enregistrer et gérer clairement les réservations, d'éviter le surbooking ou le overbooking, de maintenir la qualité des différents produits et prestation. Au cours du sommet, il est exigé chez les opérateurs de garantir la sécurité des clients et de leurs biens, d'introduire dans le buffet des repas togolais, de proposer des repas de régime aux clients, de

mettre à la disposition des clients des produits d'accueil minimum. Concernant la dernière étape, c'est-à-dire l'étape post-sommet, il est question d'établir clairement les factures clients sans les surcharger, prendre des dispositions de fonds de caisse pour ne pas faire trainer les clients à la réception afin d'éviter qu'ils ratent leur vol, de proposer des produits d'excursions et de circuits touristiques aux clients qui veulent prolonger leur séjour et

enfin sortir à la fin du sommet des données statistiques et les envoyer à l'administration nationale du tourisme.

Malgré le nombre d'hôtels dont dispose le Togo, il a été annoncé que cela reste insuffisant et le gouvernement est en train de prendre des dispositions pour mettre aux participants de trouver satisfaction. « *Tous les hôtels togolais, même réunis, ne peuvent pas accueillir tous les participants et nous sommes en train de voir ce que nous pouvons faire à ce niveau, notamment mettre à disposition de certains participants un bateau hôtel* », a rappelé la ministre en charge du tourisme.

D'ici fin septembre, la liste des hôtels qui répondent aux normes de l'Union africaine sera transmise afin qu'elle soit mise à la disposition des pays pour des réservations éventuelles.

Charles Djade

Inclusion financière LES CHAMBRES DE MÉTIERS OUTILLÉS SUR LES MODALITÉS D'ACCÈS AU NOUVEAU PRODUIT DU FNFI ET D'AJSEF

Faire des jeunes demandeurs d'emploi des entrepreneurs est aujourd'hui une chose possible. Et pour cela, les autorités togolaises, ces dernières années, ont mis en place un fond destiné à cette fin. Il s'agit du Fond National pour la Finance Inclusive (FNFI) lancé en 2013. Ce fond a depuis son lancement œuvré mis à la disposition de chaque cible dans la population, trois produits notamment l'Accès des pauvres aux services financiers (APSEF), Accès des jeunes aux services financiers (AJSEF) et Accès des agriculteurs aux services financiers (AGSEF). Ainsi, la direction du FNFI pour permettre aux jeunes demandeurs d'emploi de pouvoir



Table d'honneur

bénéficier du qui leur est produit destiné, a organisé une rencontre d'échange avec les responsables des chambre de métiers du Togo. Objectif, discuté avec eux et les informer des stratégies pratiques d'utilisation des niches de jeunes

des chambres pour l'octroi du crédit jeunesse. « *L'AJSEF est un produit qu'on peut avoir pour démarrer une nouvelle activité ou renforcer une activité pour la rendre plus rentable. C'est un produit destiné plus aux artisans, c'est pourquoi nous avons*

tenu à organiser cette rencontre avec les chambres pour arriver à mettre en place des stratégies meilleures pour que ces dernières puissent bénéficier du nouveau produit, AJSEF » a déclaré Yves Gnaba.

Il est également question d'identifier la cible des jeunes éligible au crédit AJSEF, des chambres de métiers disposant d'une bonne base de jeunes remplissant les conditions pour l'obtention du crédit jeune, dans le but de mettre à leur disposition des stratégies et des conditions de mise en relation pratiques entre les chambres de métiers et les PPSF avec la facilitation du FNFI.

Charles

Foire Adjafi L'ACTE 4 LANCÉ AU COURS D'UN COCKTAIL DE PRÉSENTATION



Du 26 août au 9 septembre prochain se déroulera sur le terrain de jeu du lycée d'Agoè-Nyivé la foire des jeunes entrepreneurs, la foire Adjafi. Le but est d'offrir l'occasion aux jeunes de montrer leur savoir faire et d'être en contact avec des grandes entreprises de la paca. Le ton officiel de lancement de cette quatrième édition a été donné par les initiateurs et les partenaires, le vendredi dernier au cœur d'un cocktail à Lomé.

Pour cette édition les organisateurs veulent faire de l'entrepreneuriat un engagement social, d'où le thème de l'édition, «l'entrepreneur des jeunes, un engagement social».

« L'entrepreneur des jeunes est un

engagement social. Un engagement une fois de la part de l'entrepreneur qui a choisi de créer son entreprise, de créer son emploi et d'en offrir à d'autres. L'entrepreneur des jeunes, un engagement social aussi pour tous les partenaires au développement qui accompagnent ces genres d'initiative de jeunes », a laissé entendre Maxime Minasseh, Directeur Général de Max Communication, Promoteur de la Foire Adjafi.

Il a annoncé divers programmes cette année notamment, les ateliers de formations et de renforcement de capacités des jeunes entrepreneurs, des conférences-débats, des compétitions, des plateaux télé et des rencontres B to B.

Une communauté de jeunes d'environ 700 000 est entendue pour cette édition, de même que des invités venus d'autres pays notamment du Bénin, du Niger, du Burkina Faso et du Mali.

Cette ouverture de la foire Adjafi à d'autres jeunes des pays de la sous-région constitue une manière pour les organisateurs de faire de cette foire une foire régionale.

Charles

COMMUNIQUE HOGBEZA 2015 INVITATION

Le Comité exécutif de HOGBEZA invite tous les ressortissants de la préfecture de Yoto et les sympathisants à prendre part aux différentes cérémonies marquant la 31^{ème} édition de HOGBEZA, fête traditionnelle des populations de la préfecture de Yoto, selon le programme ci-après :

Jeudi 20 août 2015

7 heures : Cérémonie rituelle à Ahépé

Vendredi 21 août 2015

8 heures : Tournoi de Football à Tabligbo

Samedi 22 août 2015

8heures 30 minutes : Apothéose au CEG Ville 1 de Tabligbo

12 heures 30 minutes : Concert populaire au CEG Ville 1 de Tabligbo, animé par deux grands artistes du moment : SNAKY DA FUTURE et ETANE BLEX.

Le Comité Exécutif

PORT OBLIGATOIRE DE BADGE AUX BUREAUX DES DOUANES A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2015

	BADGE D'ACCES CDDI
	NOM DE LA SOCIETE
	OTR/CDA 00101
Nom et Prénom du Commissionnaire	
Signature de l'autorité	Fait le 20-06-2015
	Expire le 31-12-2015
	

Cette carte, propriété de l'OTR, est strictement personnelle. Elle doit être utilisée uniquement dans le cadre professionnel et doit être restituée en cas de cessation d'activité. Toute falsification constitue une faute lourde.

En cas de découverte, merci de s'adresser au Commissariat Général de l'OTR à l'adresse suivante :

41, rue des impôts 02 B.P. 20823 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

**Pour tout renseignement,
composer le 8201**

COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE BADGE

Une copie légalisée de l'agrément du commissionnaire en douane agréé

Une copie du contrat de travail ou du livret d'assuré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de chaque bénéficiaire

Un formulaire de demande dûment rempli

Une quittance attestant du paiement des droits d'établissement des badges

PUB

GOLD & DIAMOND HOTEL

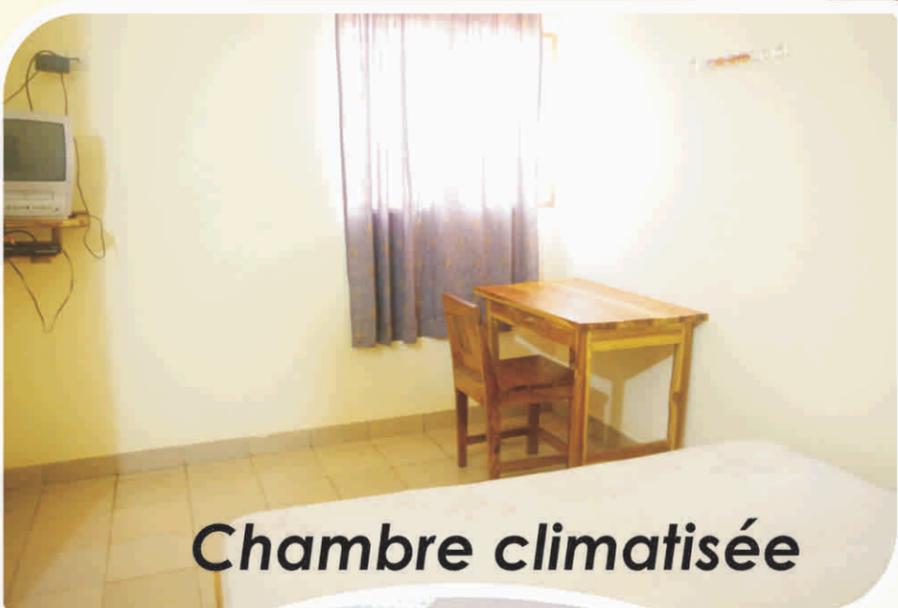
CHAMBRES CLIMATISEES - SALLE DE CONFERENCES
RESTAURANT



La Réception



Le couloir



Chambre climatisée



Chambre climatisée



Salle de conférence



+228 92 56 56 06

+228 97 54 66 66

Ahépe-Akpossa à 12 Km à l'Ouest de Tabligbo

E-mail: golddiamond.ahepeotel@yahoo.fr